



Guidelines EBA sur l'octroi et le suivi des prêts : quels impacts sur le modèle opérationnel des banques ?

L'Autorité Bancaire Européenne a publié le 29 mai 2020 la version finale de ses orientations sur l'octroi et le suivi des prêts, pour une mise en oeuvre progressive : au 30 juin 2021 pour les nouveaux prêts octroyés à partir de cette date, au 30 juin 2022 pour les prêts en cours et nécessitant une renégociation des conditions avec l'emprunteur, et au 30 juin 2024 pour une application du dispositif global pour la totalité des portefeuilles.

Ces guidelines s'inscrivent dans le cadre du Plan d'action mis en place en 2017 par le Conseil européen pour lutter contre le niveau élevé des crédits non performants dans le secteur bancaire. Elles visent à améliorer les pratiques d'octroi et de monitoring des crédits des établissements pour s'assurer de dispositifs robustes garantissant la solidité des nouveaux engagements, et de pratiques alignées sur les règles de protection des consommateurs et de traitement équitable de ceux-ci. Elles s'appliquent ainsi aux dispositifs de gouvernance interne et aux politiques et procédures de gestion des risques applicables à l'octroi de prêts et au suivi des expositions, dans le cadre global de la gestion des risques.

Ce nouveau cadre pose clairement aux établissements des défis significatifs : révision des politiques internes et identification des informations à collecter dans les systèmes informatiques, mais aussi intégration d'une analyse des facteurs environnementaux et sociaux et des enjeux de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

La BCE a notifié à l'EBA son intention de se conformer à ces orientations pour les établissements sous sa supervision. De son côté, l'ACPR a souhaité engager un dialogue approfondi avec l'industrie avant d'émettre en décembre son avis de conformité partielle aux guidelines.

OBJECTIFS

- Comprendre le contenu du nouveau dispositif réglementaire d'octroi et de suivi des prêts bancaires
- Analyser les impacts sur le modèle opérationnel des établissements bancaires
- Bénéficier d'un partage d'analyse et de bonnes pratiques d'organisation d'un groupe bancaire

PUBLIC VISÉ

- Banques : Direction générale, des Risques, des Engagements, Secrétariat général
- Entreprises : Direction financière / Trésorerie, Juridique, des Risques
- Avocats, conseils
- Associations professionnelles, secteur académique

INFORMATIONS PRATIQUES

FORMAT

Atelier

DATE

20 janvier 2021

LIEU

Webinaire

PARTICIPATION

80 € HT

*Association loi 1901 non
assujettie à la TVA*

INSCRIPTION

www.eifr.eu

CONTACT

**contact@eifr.eu
01 70 98 06 53**

COMPETENCES VISEES

-

PREREQUIS

- **Aucun**

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Livret d'accueil
- Supports de présentation
- Echanges avec les intervenants

PROGRAMME

- 8h30** Introduction
- Michel COJEAN,**
Délégué général,
EIFR
- 8h35** Les orientations de l'EBA sur l'octroi et le suivi des prêts : présentation des orientations et de la notice de conformité de l'ACPR
- Philippe BERTHO,** Directeur,
Deuxième direction du contrôle des banques,
ACPR
- 9h05** Quelles implications concrètes pour les banques ?
- Vincent LEFEVRE,**
Directeur Services Financiers,
Sopra Steria Next
- 9h35** L'adaptation aux nouvelles exigences : retour d'expérience sur le pilotage du projet dans un groupe bancaire
- Véronique MATHAUD,**
Consultant senior en stratégie SI risques et finance,
Société Générale
- 10h05** Questions-Réponses
- 10h15** Fin



Philippe BERTHO
Directeur, Deuxième direction du contrôle des banques,
ACPR

Philippe Bertho est directeur de la deuxième direction de contrôle des banques, au Secrétariat général de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR). Il a rejoint la Banque de France en 1995 et a depuis occupé différentes fonctions dans les domaines de la supervision bancaire et de l'audit interne.



Vincent LEFEVRE
Directeur Services Financiers, Sopra Steria Next

Vincent Lefèvre dirige la practice Finance et Risques de Sopra Steria Next, cabinet de conseil en transformation du groupe Sopra Steria.

Vincent a occupé des fonctions d'auditeur puis de responsable d'un middle-office avant de rejoindre le monde du conseil. Il accompagne désormais ses clients dans la conception et la mise en œuvre de projets de transformation qui permettent de réduire les coûts et d'améliorer l'agilité des fonctions Finance et Risques du secteur bancaire.



Véronique MATHAUD
Consultant senior en stratégie SI risques et finance
Société Générale

Véronique Mathaud est actuellement reconnue au sein de la direction informatique groupe comme expert fonctionnel (Risque et Finance) émérite. Elle a conduit le programme IFRS 9 – Risque de crédit au sein de Société Générale. Elle a été détachée à l'Institut International de la Finance (IIF) d'Avril 2012 à Juillet 2014 en charge de l'animation du groupe de travail comptable principalement sur IFRS 9. Précédemment, elle a occupé plusieurs fonctions managériales au sein de Société Générale et notamment le poste de responsable de la comptabilité sociale de 2005 à 2012 et celui de responsable des normes comptables de la direction des marchés de 2000 à 2005. Elle est expert-comptable et diplômée de la Burgundy Business School (BSB).

Objectifs & Missions

Développer et promouvoir une « *smart regulation* » à travers l'échange entre régulateurs et régulés.

- Favoriser le dialogue entre régulateurs et régulés,
- Organiser des conférences et séminaires pour améliorer la compréhension en matière de régulation financière,
- Contribuer à diffuser et à valoriser la recherche sur la régulation financière,
- Promouvoir la mise en œuvre des meilleures pratiques de la régulation financière en France et à l'étranger.

L'activité de l'EIFR

Périmètre couvert : régulation générale, marchés financiers, banque, assurance, gestion d'actifs, entreprises et financement de l'économie, économie durable, international

Conférences à Paris autour d'experts de la régulation :

- Matinales actualité : Députés européens, Rapporteurs sur les directives européennes, Régulateurs, des Experts présentent leur vision,
- Matinales recherche : un Académique présente ses travaux de recherche,
- Les rendez-vous de la régulation : des Avocats exposent les points d'actualité.
- Ateliers : Ils traitent en 2 heures de thématique métier impacté par les évolutions de la réglementation et l'implémentation du calendrier prudentiel (format qui combine l'expertise d'un cabinet de conseil et un retour d'expérience client).

Séminaires de formation :

- Séminaires spécialisés pour les professionnels de la régulation et des risques (pour réunir dans un contexte d'échange régulateurs et régulés),
- Séminaires généraux sur la régulation financière pour les décideurs économiques et politiques

Actions à l'international pour promouvoir le modèle de régulation français et européen :

- Conférences internationales
- Accueil de délégations de régulateurs étrangers.

Membres du conseil d'administration :

Création en 2008 à l'initiative de Paris EUROPLACE avec les principaux acteurs de la place financière



CHIFFRES CLES

**En 2020, l'EIFR a organisé au total 29 évènements et rassemblé plus de 1600 personnes :
22 webinars & 7 évènements**

- 6 Séminaires
- 14 Matinales
- 9 Ateliers

PROCHAIN EVENEMENT

4 février de 9h00 à 11h00 – Webinar : Transition IBOR, FRTB : quelles réglementations pour les marchés ?

INSCRIPTIONS

Retrouvez toute l'actualité de la régulation financière internationale (agenda européen et international, news, derniers textes règlementaires, conférences françaises et internationales, documents de référence, articles de recherche, etc...) sur notre site internet et les réseaux sociaux.